

## REVENDEICATIONS !



### UN PROJET DE CONTRAT SALARIAL ARF POUR 2020

(Auchan Hyper & Super, My auchan, SAFIPAR, Auchan City, AECF, SIMPLY FRAIS, ESPERA, LBE OBERNAI, Cœur de Nature, ARL, ARS/ARA)

Le 29 janvier, c'est une rapide réunion portant sur les éléments économiques et sociaux : très insuffisants (compte d'exploitation 2019 absent) et peu convaincants de la situation des entreprises qui composent ARF et du projet Auchan 2022. Ce 5 février, en bilatérale, la **délégation CFTC** exprime alors une attente forte à l'avancée de discussions sur un rapprochement des statuts de l'exploitation (Hypers, Supers et My Auchan) et une attention soutenue aux entreprises ARL et ARS/ARA mais aussi aux entreprises associées. **Sans engagement de la Direction à un calendrier social de négociations, pas d'intérêt à un projet de contrat salarial ARF !**

### LA CFTC ARF REVENDIQUE POUR VOUS !



#### ➤ Un maintien du pouvoir d'achat de chacun par :

- la revalorisation immédiate des salaires réels qui intègre l'inflation prévisionnelle de 2020 plus un coup de pouce : la CFTC demande au moins

#### **2% d'augmentation**

- des grilles de salaires basées sur un professionnalisme mieux reconnu, harmonisées pour les mêmes métiers existants dans ARF et corrigeant le tassement des niveaux
  - la mise en place d'une variable individuelle pour tous
- L'ouverture d'états généraux de la **GDI et de la reconnaissance professionnelle**
  - L'amélioration des conditions et des organisations de travail au regard des nouveaux enjeux commerciaux et une étude d'impact sur les ouvertures du dimanche et les horaires d'ouvertures en soirée !
  - Plus de temps de pause et le même pour tous, pause rémunérée pour tous
  - Une revalorisation des astreintes et leurs organisations dans les ZDV et entrepôts et une rémunération dans toutes les sociétés
  - Une mutuelle pour tous, identique, prise en charge intégralement par l'employeur pour la part obligatoire et aux prestations améliorées
  - La reconduction de la ristourne sur achats supplémentaires lors de périodes festives
  - La reconduction des mesures d'aides à la mobilité et une carte carburant
  - Une solution repas pour tous, restaurants d'entreprises ou tickets restaurant
  - Une prime d'ancienneté ou une journée de congé supplémentaire qui valorise l'attachement à l'Entreprise
  - La revalorisation de la prime de médaille du travail et son attribution à tous
  - Les mêmes mesures du mariage sur le PACS aux ayants droits
  - Une journée de solidarité dès la 1<sup>ère</sup> heure
  - Le droit au cumul des CP pour raisons personnelles ou familiales
  - Et la reconduction de la PEPA ?!